

Pompage solaire

De nouveaux mécanismes financiers pour l'irrigation

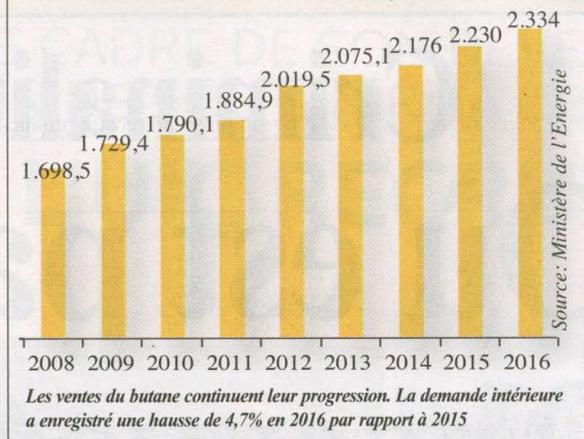
• Un programme de 2,5 milliards de DH en cours de finalisation

• Il cible 100.000 ha et 20.000 exploitations sur 3 ans

• Subvention de 50% du coût d'installation du kit photovoltaïque

LE gouvernement est déterminé à promouvoir davantage le pompage solaire dans l'irrigation afin de réduire la facture énergétique et soulager la Caisse de compensation. Un programme national, d'une puissance totale installée de 15 MW-crête (PV), est en cours d'élaboration. Le coût global est estimé à 2,5 milliards de DH. Sur cette facture globale, 1 milliard de DH

Consommation du butane (en Kilotonnes)



seront destinés à la subvention du système photovoltaïque tandis que 1,5 milliard de DH seront consacrés aux subventions de l'irrigation par le Fonds de développement agricole (FDA). Les ministères de l'Énergie, de l'Agriculture, de l'Économie et des

Finances ainsi que l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE) ont tenu une série de rencontres pour mettre en place de nouveaux mécanismes de financement. Ces incitations ont de fortes chances d'être incluses dans la loi de finances 2018.

«Ce programme inter-

vient dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'efficacité énergétique à l'horizon 2030. Un dispositif qui vient diversifier les sources d'énergie, tout en accordant la priorité aux énergies renouvelables qui devront représenter 42% de l'électricité produite à l'horizon 2020 et 52% en 2030», fait valoir Aziz Rabbah, ministre de l'Énergie.

L'opération vise 100.000 hectares sur trois années. Sont ciblées près de 20.000 exploitations, principalement les petites et moyennes, qui utilisent l'énergie thermique (gasoil et gaz butane) pour le

Les incitations financières proposées portent sur la subvention de 50% du coût d'installation du kit photovoltaïque (avec des plafonds par kWc, par ha et par projet). Les composantes de l'équipement goutte-à-goutte bénéficieront des taux et plafonds de subvention fixés dans le cadre des aides financières de l'Etat accordées dans le cadre du FDA (80 ou 100%). L'ensemble des aides susmentionnées seront distribuées à travers le FDA, fait valoir le département de l'Agriculture.

Le secteur agricole représente environ 13% de la consommation énergétique dont une grande partie est absorbée par l'utilisation du gaz butane subventionné et du diesel, en raison du prix relativement bas. Un argument qui ne tient plus, à en croire les spécialistes. «L'énergie solaire photovoltaïque constitue une alternative avantageuse et compétitive par rapport aux autres sources traditionnelles tant pour les agriculteurs que pour l'Etat», précise le ministère de l'Agriculture. En plus d'être une énergie propre et durable, le pompage solaire est devenu compétitif par rapport aux systèmes conventionnels. D'une part, les coûts d'exploitation et de maintenance sont faibles. D'autre part, l'évolution technologique, durant ces dernières années, a permis de baisser les coûts de production des modules. Ce qui contribue à réduire les charges récurrentes de pompage et par

Flashback

EN 2013, une convention entre le ministère de l'Énergie, l'Agence nationale pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (Aderee, devenue AMEE) et le Crédit agricole du Maroc a été signée. En vertu de cet accord, une subvention plafonnée à 75.000 DH par agriculteur, pour une superficie inférieure à 5 ha, a été accordée. 400 millions de DH ont été octroyés à ce programme, dont 100 millions de DH accordés par le Fonds de développement énergétique et l'Aderee, tandis que les 300 millions de DH restant ont été débloqués par le Fonds de développement agricole. A ce jour, seulement près de 10.000 exploitations ont adopté ce système de pompage. Ce qui est en deçà des attentes. □

pompage de l'eau. Pour en bénéficier, les agriculteurs doivent répondre à certains critères. Parmi les pré-requis, figurent le couplage des techniques d'irrigation économes en eau (goutte-à-goutte) et des systèmes intégrés de pompage solaire, l'éligibilité à l'aide de l'Etat dans le cadre du FDA ainsi que l'approbation préalable délivrée par les services compétents du ministère de l'Agriculture, conformément à la réglementation en vigueur.

Cette initiative doit permettre aux petits et moyens agriculteurs de s'équiper, via une subvention et des facilités de financement, de pompes à eau fonctionnant à l'électricité produite à partir de panneaux solaires photovoltaïques, dans le but d'améliorer leurs rendements et production, tout en économisant l'eau et l'énergie.

ricochet améliorer la viabilité et la compétitivité des exploitations agricoles. Sur le plan environnemental, ce système favorisera l'utilisation d'une énergie verte ainsi que la réduction de la pollution et des rejets de gaz à effet de serre que le Maroc s'engage à diminuer de 32% à l'horizon 2030. S'y ajoute également la création d'emplois et des écosystèmes de sociétés de services énergétiques.

Côté financement, la Berd et la GIZ (Coopération internationale allemande), ont exprimé, lors de la dernière édition du Siam, leur intérêt pour financer ce programme de pompage solaire. Les deux partenaires se penchent, d'ailleurs, sur les possibilités de financement de cette technologie. □

Nadia DREF